

Processus du programme d’essai

Exigences et pratiques exemplaires

Août 2020

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays

Objet

Le présent document décrit de façon détaillée le processus du programme d'essai. L'objectif consiste à aider les distributeurs Geotab à utiliser du matériel d'essai – des dispositifs télématiques ou des ELD (dispositifs de consignation électronique) – en vue d'obtenir l'adhésion de clients potentiels. Le document met également l'accent sur les exigences et les pratiques exemplaires pour un programme d'essai.

✔ **RÉUSSITE :** Les essais les mieux réussis sont menés sur une courte période de temps, avec de petits groupes témoins.

Programme d'essai

Geotab aide les distributeurs pendant le processus du programme d'essai en offrant du soutien technique, ainsi que des concessions sur les dispositifs ou les forfaits. De plus, Geotab offre jusqu'à trois (3) mois de service gratuit pour les essais admissibles, tandis que le distributeur fournit le matériel nécessaire pendant qu'il participe au programme d'essai. Le distributeur peut choisir de commander le matériel d'essai requis ou d'utiliser ses propres stocks.

Matériel d'essai

Le matériel d'essai comprend les dispositifs télématiques, les ELD et les accessoires. Il permet aux clients potentiels de tester le matériel pendant un certain temps avant de prendre la décision de devenir un client du distributeur. Pendant la période d'essai, le client potentiel peut enregistrer une base de données, puis y ajouter les dispositifs pour procéder à l'essai.

Conditions de participation

Pour participer au programme d'essai, le distributeur doit satisfaire aux conditions suivantes – selon la taille de la flotte. Il est recommandé que le distributeur remplisse une proposition d'essai (en anglais) au début de la période spécifiée du programme d'essai afin de s'assurer que les objectifs clés du programme d'essai sont déterminés.

Flottes de taille moyenne

Les flottes de taille moyenne doivent :

- Compter 250 véhicules ou moins;
- Avoir un maximum de deux (2) dispositifs dans le cadre du programme d'essai;
- Participer pendant un maximum de huit (8) semaines (jusqu'à deux mois de service gratuit).

✱ **NOTE :** Avant de commander des dispositifs, le distributeur doit examiner les cartes de couverture cellulaire pour s'assurer que la région du client dispose d'un fournisseur fiable pouvant offrir une couverture cellulaire adéquate.

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays

Flottes de grande taille

Les flottes de grande taille doivent :

- Compter plus de 250 véhicules;
- Avoir un maximum de 10 dispositifs dans le cadre du programme d'essai (doit être une représentation fidèle de la flotte);
- Participer pendant un maximum de 12 semaines (jusqu'à trois mois de service gratuit).

Pour les clients ayant plusieurs succursales, il est recommandé d'installer l'ensemble des 10 dispositifs d'essai dans une seule succursale afin de pouvoir comparer avec précision les résultats obtenus à un seul centre des opérations.

Si la taille de la flotte est inférieure à 250 véhicules, les distributeurs sont encouragés à faire participer leur responsable de compte partenaire Geotab au processus. Si la taille de la flotte se situe entre 250 et 500 véhicules, l'équipe chargée des essais chez Geotab apportera son aide au distributeur pour ce qui est de l'essai. L'expérience a montré qu'il y a de plus fortes chances d'obtenir l'adhésion du client lorsque l'équipe de Geotab participe au processus du programme d'essai. L'équipe chargée de la gestion de compte partenaire de Geotab possède une importante base de connaissances et dispose d'un accès direct à une équipe d'ingénierie plus importante, au besoin.

✱ **NOTE :** Avant de commander des dispositifs, le distributeur doit examiner les cartes de couverture cellulaire pour s'assurer que la région du client dispose d'un fournisseur fiable pouvant offrir une couverture cellulaire adéquate.

Formulaire d'essai

Si le distributeur satisfait aux conditions énumérées ci-dessus – selon la taille de la flotte – il doit alors remplir le formulaire de demande de participation à un essai (en anglais) afin de demander un code promotionnel pour un service mensuel gratuit. Une fois que l'équipe chargée des essais a reçu et a approuvé la demande d'essai, le distributeur reçoit le code promotionnel.

Les renseignements suivants sont requis dans le formulaire d'essai :

- Nom de l'entreprise du distributeur
- Numéro de compte du distributeur
- Prénom et nom de famille (du distributeur qui remplit le formulaire)
- Adresse courriel (du distributeur qui remplit le formulaire)
- Nom du client
- Taille de la flotte – requis aux fins d'approbation de la demande
- Nombre de jours de participation au programme d'essai
- Objectifs du programme d'essai :
 - Doit avoir des objectifs applicables et des buts précis pour assurer la réussite – ils doivent être développés dans le document de proposition d'essai dans les cas où l'équipe chargée des essais participe au processus

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays

 - Par exemple : Quels sont les objectifs de l'essai? (p. ex., réduire de X % les infractions de vitesse ou de marche au ralenti pour améliorer la productivité du chauffeur). Si le programme d'essai permet d'atteindre ces objectifs précis, le client potentiel voudra probablement faire un achat.
- Nombre de dispositifs demandés
- Code de produit pour les dispositifs

Une fois le formulaire soumis, il est envoyé aux fins d'examen et d'approbation, puis traité dans les 24 heures. Une fois l'approbation donnée, l'équipe chargée des essais crée et assigne le code promotionnel dans les 24 heures ouvrables, puis envoie les renseignements sur le code promotionnel au distributeur par courriel.

✱ **NOTE :** Le code promotionnel doit être appliqué à la commande lorsque celle-ci est placée, ou être ajouté aux numéros de série par l'intermédiaire de MyAdmin, dont le traitement peut prendre de un à deux jours ouvrables.

Le distributeur doit également créer une nouvelle base de données et ajouter les rapports nécessaires au tableau de bord en fonction des besoins et des objectifs des clients pour leur entreprise. Une fois cette étape terminée, le distributeur doit fournir au client les renseignements sur la base de données ainsi que les renseignements d'identification (s'il y a lieu).

✱ **NOTE :** Si le client possède une grande flotte (plus de 250 unités), le distributeur doit faire participer son responsable de compte partenaire Geotab au processus.

Si, pour le programme d'essai, un distributeur décide d'utiliser des dispositifs tirés de ses propres produits en stock, il doit tout de même remplir le formulaire de demande de participation à un essai (en anglais) pour obtenir un nouveau code promotionnel. Une fois que le distributeur a reçu le code promotionnel, il doit modifier les dispositifs dans MyAdmin pour appliquer le code promotionnel aux dispositifs utilisés dans le cadre du programme d'essai.

Pour ajouter le nouveau code promotionnel, procédez comme suit :

1. Accédez à **Dispositifs** > **Administration du dispositif**.
2. À partir de la page **Administration du dispositif**, utilisez les options de filtre pour circonscrire la sélection de dispositifs.
3. Cliquez sur le bouton **Rechercher les dispositifs**.
4. À partir de la liste, sélectionnez le dispositif désiré.
5. Cliquez sur le bouton **Modifier les dispositifs**.
6. Pour le menu **Appliquer le code promo**, sélectionnez **Configurer le code promo ci-dessous** à partir du menu déroulant.
7. Dans le champ **Code promo**, saisissez le code promotionnel approprié.
8. Cliquez sur le bouton **OK** pour appliquer le code promotionnel au dispositif sélectionné.

✱ **NOTE :** Chaque distributeur est responsable de faire le suivi de ses propres dispositifs d'essai.

✱ **NOTE :** À la fin de la période spécifiée pour le programme d'essai, le code promotionnel expire et la facturation commence normalement. Il est recommandé que le distributeur effectue des appels hebdomadaires

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays

dans le cadre de l'essai et surveille l'état de facturation de chaque dispositif d'essai. De plus, une ARM n'est pas requise une fois terminée la période spécifiée pour le programme d'essai. Les dispositifs sont la propriété du distributeur et peuvent être utilisés par la flotte d'essai ou pour toute autre fonction choisie par le distributeur. Cependant, avant de garder des dispositifs d'essai en circulation, il est recommandé que le distributeur comprenne pleinement les pratiques exemplaires en matière de sécurité pour les dispositifs d'essai qui sont décrites ci-dessous.

Pratiques exemplaires pour les dispositifs d'essai

Pratiques exemplaires pour l'expérience client

Après la fin de la période d'essai, le client potentiel décide s'il veut devenir un client du distributeur. Si le produit plaît au client, ce dernier peut continuer à utiliser la base de données et les dispositifs existants, puis passer une commande pour le reste de la flotte.

Si le client ne souhaite pas continuer, le distributeur doit mettre fin aux dispositifs pour assurer le plus haut niveau de sécurité possible au client, et demander au client de recycler les dispositifs. Le recyclage des dispositifs permet de s'assurer qu'il n'y a pas de risque de violation des données.

Utilisation d'une banque de dispositifs d'essai – Pratiques exigées aux fins de sécurité

! IMPORTANT : Nous conseillons aux distributeurs d'utiliser un seul dispositif d'essai par client.

Si les distributeurs ont l'intention de réutiliser les dispositifs d'essai, ils doivent se conformer aux pratiques exemplaires énumérées ci-dessous :

- Avant d'envoyer des dispositifs d'essai à des clients potentiels, les distributeurs doivent d'abord vérifier l'état du dispositif en accédant à **Dispositifs** > **Administration du dispositif** dans MyAdmin. Si un dispositif est assigné à une base de données, il doit être déconnecté (c.-à-d. archivé) avant d'être envoyé à un nouveau client. Pour ce faire, il faut accéder dans MyGeotab à la page **Modification au véhicule**, puis sélectionner **Plus de détails** et **Débrancher le dispositif**.
- Le distributeur doit enregistrer la base de données au nom du client et s'assurer que le client a un accès complet à la base de données – car celui-ci n'est pas encore propriétaire des dispositifs.
- À la fin de la période d'essai, le client doit renvoyer les dispositifs au distributeur – peu importe la décision du client de continuer ou non –, et le distributeur doit déconnecter (c.-à-d. archiver) ces dispositifs de la base de données du client.

Pour réussir à mettre en œuvre les pratiques exemplaires énumérées ci-dessus, il est recommandé au distributeur de disposer d'une équipe spécialisée qui sera responsable de ce qui suit :

- Enregistrer la base de données temporaire
- Archiver les dispositifs d'essai à la fin de la période d'essai
- Confirmer que les dispositifs d'essai ne sont liés à aucune base de données avant de les expédier à un

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays

client potentiel

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de tirer parti des recommandations données ci-dessus, veuillez consulter les ressources suivantes :

- Comment rendre les dispositifs historiques? (en anglais)
- Comment enregistrer une nouvelle base de données? (en anglais)
- Comment ajouter un utilisateur dans MyGeotab? (en anglais)
- Comment ajouter un nouveau véhicule dans MyGeotab? (en anglais)

Copyright © Geotab Inc. 2020 – Tous droits réservés | www.geotab.com/fr/ | Rév 2.0 – 08/2020
MD désigne une marque de commerce de Geotab Inc., qui peut être déposée dans certains pays